



Chapitre de livre

2016

Accepted version

Open Access

This is an author manuscript post-peer-reviewing (accepted version) of the original publication. The layout of the published version may differ .

Les jeunes profitent-ils du chômage?

Lorenzini, Jasmine

How to cite

LORENZINI, Jasmine. Les jeunes profitent-ils du chômage? In: Les étrangers volent-ils notre travail? Et quatorze autres questions impertinentes. Lloren, Anouk, Tavaglione, Nicolas, and Laurent Tischler (Ed.). Genève : Labor et Fides, 2016.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:101421>

Author(s): LORENZINI, Jasmine

Title: Les jeunes profitent-ils du chômage

Citation details: Anouk LLOREN, Nicolas TAVAGLIONE, and Laurent TISCHLER (eds). Les étrangers volent-ils notre travail? Et quatorze autres questions impertinentes. Genève: Labor et Fides, 2016.

ISBN: 978 – 2 – 8309 – 1595 -2

Abstract: Contrairement à l'Espagne ou à la Grèce qui ont connu ces dernières années des taux de chômage avoisinant les 50 pourcents parmi les jeunes, la situation des jeunes sur le marché de l'emploi en Suisse semble idyllique avec un taux de chômage proche des 8 pourcents[1]. Dès lors, pourquoi s'intéresser au chômage des jeunes ? Le chômage des jeunes est-il un problème uniquement lorsqu'il inquiète par l'ampleur du phénomène ? Dans un tel contexte, doit-on se préoccuper du fait que les jeunes profitent du chômage ?

LES JEUNES PROFITENT-ILS DU CHOMAGE ?

Jasmine Lorenzini

En Suisse, la dernière réforme de la Loi sur l'Assurance Chômage et Invalidité (LACI) en 2010 a ré-ouvert de nombreux débats concernant les (jeunes) chômeurs et, en particulier, sur leur motivation à travailler qui est souvent confrontée à l'idée d'abus. Dans le cadre de ce débat, l'argument selon lequel les chômeurs, jeunes et moins jeunes, profitaient des aides sociales est souvent apparu. En effet, le sens commun veut que les personnes qui veulent travailler le peuvent, d'autant plus s'ils ou elles sont jeunes et en pleine santé. Dès lors, il n'y a qu'un pas à faire pour penser que les jeunes chômeurs préfèrent se la couler douce en vivant sur le dos des contribuables. Est-ce vraiment le cas ? La vie des chômeurs est-elle une vie oisive que l'on choisirait au détriment du travail rémunéré ?

Ces clichés traduisent une absence de réflexion sur ce que représente l'emploi. Au-delà du salaire et du confort financier qu'il peut offrir, l'emploi remplit des fonctions sociales comme la reconnaissance, la valorisation et l'inclusion dans des réseaux professionnels et personnels (Jahoda et al., 2002 [1932]). La rupture de ces liens sociaux, ainsi que les conséquences psychologiques du chômage, à savoir la perte de confiance en soi et d'estime de soi, ne doivent pas être minimisées si l'on souhaite répondre à la question suivante: les jeunes profitent-ils du chômage ?

Dans ce chapitre, je confronte les perceptions sociales du chômage aux vécus du chômage, en particulier aux conséquences du chômage pour la santé et le bien-être, ainsi qu'aux difficultés relatives à la recherche d'emploi. Cela permet de déconstruire l'idée largement véhiculée par les médias et par certains segments de la population selon laquelle le chômage est une parenthèse heureuse et souhaitée dans la vie professionnelle. Cette mise en perspective vise à révéler que la plupart des chômeurs préféreraient travailler plutôt que d'« abuser de l'assurance chômage », mais aussi que cette image négative du chômage impose un contrôle social fort sur une population déjà fragilisée par la perte ou l'absence d'emploi rémunéré. De nombreuses problématiques liées au chômage ne s'appliquent pas

uniquement aux jeunes, c'est pourquoi certaines réflexions présentées dans ce chapitre ont une portée plus large que les jeunes chômeurs.

La perception des chômeurs

« Le chômeur profite », « le chômeur manque de volonté », « le chômeur est fautif », autant de préjugés sur les chômeurs que les personnes confrontées au chômage doivent apprendre à gérer au quotidien. Ces préjugés sont véhiculés socialement par les médias, mais aussi par des ami·e·s, des parents et souvent la personne elle-même. De plus, ces stéréotypes fondent également la gestion publique et institutionnelle du chômage, les politiques publiques définissent les bénéficiaires du chômage selon des catégories plus ou moins négatives. Ces politiques publiques façonnent à leur tour les travailleurs sociaux qui reçoivent et interagissent avec les chômeurs sur une base régulière. Dès lors, les chômeurs doivent apprendre à faire face à ces idées reçues, s'en distancer pour se construire une identité valorisable.

Les préjugés socialement véhiculés comportent plusieurs dimensions visant à décrédibiliser le bien-fondé de l'absence d'emploi. Les stéréotypes auxquels sont confrontés les chômeurs se traduisent en questions qui leur sont parfois adressées comme le présente le livre « Chômage – petit recueil de préjugés » édité par l'Association pour la Défense des Chômeurs de Neuchâtel (ADCN, 2012): 1) le chômeur manque-t-il de volonté, 2) le chômeur est-il fautif, 3) le chômeur est-il en vacances, 4) le chômeur est-il un profiteur, 5) le chômeur est-il inutile, 6) le chômeur est-il une pauvre victime ?

De plus, les politiques de l'emploi sont influencées par une certaine compréhension du chômage qui est influencée par les préjugés existants sur les chômeurs. Les politiques publiques de gestion du chômage en Suisse sont fondées sur une histoire récente (Perret et al., 2007). Longtemps épargnée par le chômage de masse, en raison des spécificités de son marché de l'emploi – recours à de la main-d'œuvre étrangère qui pouvait être privée de permis de travail en période de récession (phénomène d'exportation du chômage) et inclusion partielle des femmes sur le marché du travail (les femmes ayant un emploi considéré comme un revenu d'appoint auquel elles pouvaient renoncer en période de crise) - la Suisse a tardivement adopté une assurance chômage en comparaison avec d'autres pays de

l'OCDE. La LACI est adoptée au niveau fédéral en 1982, alors que la moyenne des pays de l'OCDE est de 1929. Avant 1982, des assurances chômage existent au niveau cantonal, selon les besoins spécifiques des marchés locaux du travail. Cependant, les chocs pétroliers des années 1970 et la crise mondiale qui en résulte force la Suisse à changer d'orientation politique en termes d'assurance chômage.

Le changement politique majeur sur cette question est lié à l'introduction d'une assurance chômage au niveau fédéral, la LACI. Par la suite, cette première assurance chômage sera révisée à plusieurs reprises pour aboutir à la version actuelle qui comporte deux dimensions importantes, l'une portant sur l'insertion et l'autre sur le contrôle des chômeurs. Le volet inclusion agit en termes de qualification, aide au placement et inclusion sociale, alors que le volet contrôle prévoit une lutte contre les abus qui implique un contrôle accru et des sanctions (Perret et al., 2007). Les cantons étant responsables de la mise en œuvre de la LACI, ces deux dimensions sont plus ou moins strictement appliquées en fonction des sensibilités sociales et politiques locales. Perret et al. (2007) notent que les cantons romands tendent à favoriser l'insertion, alors que les cantons alémaniques se partagent entre ceux qui font une application minimale et une application égale des deux volets. Seuls quelques cantons mettent l'accent sur l'aspect contrôle et sanction.

En période de crise, un consensus fort apparaît quant à la nécessité d'aider les plus vulnérables (Tabin et al., 2008). Ainsi, la LACI a pu voir le jour suite aux deux chocs pétroliers. Cependant, la nature de ce consensus dépend d'une part de la compréhension de la nature de la crise et, d'autre part, du regard porté sur les personnes nécessitant une aide publique pour subvenir à leurs besoins. La perception de la crise et des bénéficiaires potentielles d'une aide de l'Etat influence la forme d'aide qui sera proposée. Cela révèle non seulement l'importance, mais aussi la portée et l'influence des stéréotypes sur les chômeurs. Ces stéréotypes contribuent aux débats politiques sur le chômage et se reflètent, in fine, dans les politiques publiques adoptées.

Le vécu du chômage

Contrairement à ce que pourrait laisser croire les stéréotypes sur les chômeurs, les personnes confrontées au chômage voient leur qualité de vie diminuer en raison non seulement des pertes financières (70 à 80 pourcent du salaire est versé à titre d'indemnités chômage), mais aussi en raison des conséquences néfastes du chômage pour la santé physique et mentale des chômeurs. De nombreuses études ont montré que les chômeurs sont confrontés à une santé détériorée, une espérance de vie réduite et qu'ils souffrent des conséquences psychologiques associées à la perte d'estime de soi et de valeur sociale. En effet, les chômeurs en perdant leur emploi perdent non seulement une source de revenu, mais également des liens sociaux, une organisation structurée de leurs temps, une identité socialement reconnue et une contribution au bien-être de la société et à l'augmentation de la richesse d'un pays (Jahoda et al., 2002 [1932]).

Une étude portant sur la Suisse montre que « presque une personne sans emploi sur deux déclare souffrir d'une détresse psychologique moyenne ou élevée. Une sur trois considère que sa santé n'est pas bonne. Un chômeur sur quatre et une chômeuse sur cinq consomment des médicaments psychotropes » (Marquis, 2010: : 133). Cette étude montre que les conséquences sur la santé apparaissent de plusieurs manières : 1) sur le bien-être psychologique, 2) en termes de perception de sa propre santé et 3) sur la santé à long terme. Premièrement, les chômeurs souffrent de détresse psychologique qui se traduit par une consommation élevée de calmants, de somnifères ou d'antidépresseurs (Marquis, 2010: 117). Concrètement, cela signifie que la consommation de ces types de médicaments est plus élevée parmi les chômeurs que parmi les personnes en emploi, cette consommation est six fois plus élevée pour les hommes et trois fois et demi plus élevée pour les femmes. Deuxièmement, les recherches sur la santé demandent aux personnes interrogées d'auto-évaluer leur santé. L'étude portant sur la Suisse menée par Jean-François Marquis (2010) montre que les personnes au chômage tendent à évaluer leur santé plus négativement que les personnes en emploi. Troisièmement, ces effets sur la santé, telle que cette dernière est perçue par la personne interrogée, persistent sur une longue durée. A la question « avez-vous une maladie ou un trouble physique qui dure depuis longtemps ? », les personnes sans emploi répondent plus fréquemment

par l'affirmative que les personnes en emploi, que celles-ci craignent ou non la perte de leur emploi.

Certains pourraient penser que les personnes confrontées au chômage souffraient auparavant de problèmes de santé qui ont provoqué, totalement ou partiellement, la perte d'emploi. Cette hypothèse a été longtemps débattue par les chercheurs afin de comprendre si les mauvaises conditions de santé sont une cause ou une conséquence du chômage. Des études longitudinales, des entretiens répétés dans le temps avec les mêmes personnes, permettent de montrer que les problèmes de santé résultent du chômage. Les effets négatifs sur la santé apparaissent suite à la perte d'emploi. D'autres études ont montré également que, suite à la reprise d'un emploi, les conditions de santé s'améliorent. Néanmoins, les chômeurs ne retrouvent pas toujours le niveau de santé et de bien-être psychologique antérieur à l'expérience du chômage.

Une autre manière de penser les effets négatifs du chômage porte sur l'analyse des conséquences du chômage pour le bonheur. Les personnes au chômage sont-elles heureuses comme le laissent supposer, encore une fois, les stéréotypes qui circulent sur les chômeurs ? Ici encore de nombreuses études ont montré que les chômeurs sont moins heureux que les non-chômeurs et que cela se vérifie lorsque le taux de chômage est bas ou plus élevé (voir Lorenzini, 2014 pour une discussion de ces études). Tel que mesuré dans ces études, le bonheur est lié à la satisfaction que l'on éprouve dans sa vie quotidienne. Si l'on pense à l'importance que revêt pour les personnes au chômage le fait de (re)trouver un emploi, au temps consacré quotidiennement à la recherche d'offre d'emploi et à la préparation de dossiers de candidature, ainsi qu'aux nombres de postulations qui se soldent par un échec, il n'est pas étonnant que les personnes se sentent moins satisfaites – plus malheureuses – durant une période de chômage (Lorenzini, 2013).

L'impact négatif du chômage sur la santé est plus fortement marqué parmi les hommes que parmi les femmes, ceci s'explique par les structures sociales qui font porter une plus forte responsabilité aux hommes en termes de provision d'un revenu permettant à la famille de subsister. Si les conséquences négatives du chômage peuvent être moindres pour certaines femmes lorsqu'elles fondent leur identité en termes de femmes au foyer (et non pas de chômeuses), cela implique

également une moindre reconnaissance de leur statut de chômeuses et des droits qui y sont associés en termes de recherche d'emploi. Le passage de chômeuse à femme au foyer contribue parfois à rendre invisible le chômage féminin et peut délégitimer leur volonté de retrouver un emploi.

La recherche d'emploi : employabilité et rôle des employeurs

Dans la configuration actuelle des politiques publiques encadrant le chômage, la faute du chômage repose, en large partie, sur les individus et leurs lacunes comme en attestent les politiques actives du chômage et les sanctions. Les premières, les politiques actives complètent les transferts financiers sous formes d'indemnités chômage par une palette de mesures de formation visant à l'acquisition de compétences pouvant augmenter l'employabilité des personnes au chômage. Quant aux secondes, les sanctions, elles permettent d'exercer un contrôle sur les personnes au chômage qui doivent se plier aux exigences qui leur sont imposées en termes de recherche d'emploi et de formation sans quoi celles-ci se voient privées de revenu. Les jeunes chômeurs se voient parfois insérés dans des mesures de formation qui n'ont d'autres buts que de les maintenir actifs et contribuent faiblement à l'acquisition de compétences professionnelles (Lorenzini, 2013). En contrepartie, très peu de mesures étatiques visent à la création d'emploi, ainsi qu'à la sensibilisation des employeurs et du large public à la question du chômage et aux difficultés qui y sont liées. Ainsi, ces politiques publiques présupposent que les causes du chômage sont liées à la personne au chômage, soit qu'elle n'est pas assez formée ou qu'elle manque d'expérience, soit elle ne s'implique pas suffisamment dans sa recherche d'emploi. Ainsi, le tort repose sur le demandeur d'emploi plutôt que sur les employeurs qui ne souhaitent pas engager des jeunes, c'est-à-dire investir dans leur formation et leur offrir des opportunités d'acquérir les expériences requises pour s'inscrire durablement dans le marché du travail.

Un rapport du SECO montre que le chômage des jeunes est particulièrement vulnérable aux fluctuations des cycles économiques pour trois raisons (Duttweiler and Weber, 2010). Premièrement, en raison de la situation de transition entre formation et premier emploi dans laquelle se trouvent les jeunes. En période de conjoncture faible, les entreprises réduisent les engagements avant de recourir à des

licenciements, ce qui limite les possibilités d'entrer sur le marché du travail. Ensuite, le pourcentage de jeunes engagés sur la base de contrats temporaires est plus élevé que parmi d'autres groupes de travailleurs, ce qui les rend plus vulnérables à un non-renouvellement de leur contrat de travail. Enfin, les personnes hautement qualifiées, qui sont les moins touchées par le chômage conjoncturel, arrivent sur le marché du travail à plus de 25 ans. A cela s'ajoutent les difficultés pour certains jeunes de trouver une place d'apprentissage leur permettant d'achever une formation professionnelle rapidement à la fin de leur scolarité.

Au-delà des spécificités des jeunes chômeurs souhaitant entrer sur le marché de l'emploi, il est important de considérer les réticences de certains employeurs à engager des personnes ayant vécu une période de chômage et ceci en raison des préjugés portant sur les chômeurs. Un processus de stigmatisation des personnes ayant été au chômage existe, de même les employeurs préfèrent ne pas engager certains profils peu qualifiés sur la base d'une sélection négative (Solga, 2002). Ce phénomène est moins étudié que celui des lacunes individuelles qui limitent le retour à l'emploi des jeunes chômeurs. Cependant, des études ont montré les effets des marqueurs du chômage qui perdurent plusieurs années après le retour à l'emploi, sur les salaires notamment.

Conclusion

Pour conclure cette discussion confrontant les stéréotypes sur les chômeurs au vécu du chômage et aux difficultés rencontrées par les jeunes pour entrer sur le marché de l'emploi, je souhaite revenir sur la question qui a guidé cette réflexion : les jeunes profitent-ils du chômage ?

Les études présentées montrent que loin de fournir des arguments permettant d'appuyer les stéréotypes qui existent sur les chômeurs, une analyse du vécu du chômage permet d'affirmer que la vie quotidienne des chômeurs n'est pas oisive. Les personnes en recherche d'emploi doivent affirmer quotidiennement leur volonté de trouver un emploi, cela tout en apprenant à gérer les effets négatifs du chômage sur leur bien-être et en contrant les clichés qui ont la vie dure. Ils sont confrontés à la nécessité de se construire une identité positive permettant de ne pas perdre leur confiance en eux qui est si importante au moment de l'entretien

d'embauche. En outre, leur projet principal étant de trouver un emploi, ils doivent apprendre à faire face à des refus et des non-réponses qui font suite à leurs nombreuses postulations (Lorenzini, 2013).

Les transformations du marché de l'emploi tels que l'augmentation des contrats temporaires et du travail sur appel, la montée du chômage des jeunes ou encore le développement du travail à temps partiel confrontent nos sociétés à des défis nouveaux relatifs à l'Etat social et au partage du travail et de la richesse. Ces choix de sociétés sont liés à des choix de vie individuels et demandent une prise en compte de facteurs qui vont au-delà des questions économiques qui sont souvent au centre des réflexions politiques liées à la gestion du marché de l'emploi et du chômage.

Ainsi, d'autres questions, qui vont au-delà du chômage des jeunes, mériteraient d'être intégrées dans une réflexion plus large sur l'emploi. Des questions relatives à la qualité de l'emploi qui peuvent être mises en perspective avec celles portant sur la qualité de vie qui en résulte ou celle du partage entre travail rémunéré et travail domestique non-rémunéré. D'une part, comment comprendre l'augmentation des maladies découlant des conditions de travail et allant du stress aux *burn out* et même parfois aux suicides. D'autre part, la question du travail à temps partiel (pas uniquement pour les femmes) qui permet de concilier vie privée et professionnelle et offre des possibilités de distribution des richesses et d'inclusion d'un plus grand nombre d'individus sur le marché de l'emploi.

Il est aussi important de réfléchir à la question de l'offre et de la demande : qu'est-ce que les employeurs sont prêts à offrir aux travailleurs en échange de leur engagement dans l'entreprise ? Que cherchent les travailleurs dans un emploi rémunéré qui va au-delà de la compensation financière ? Des exemples existent, certaines entreprises innovent dans ces domaines en offrant des conditions de travail permettant un développement personnel, une qualité de vie au travail et en-dehors du travail. Il est essentiel d'intégrer ces expériences pour comprendre ce que les individus recherchent, ce que les entreprises peuvent leur offrir et comment les deux peuvent trouver des points de rencontre afin de réduire les conséquences négatives et les coûts sociaux importants que font peser sur la collectivité de mauvaises conditions d'engagement et d'emploi.

Références

- ADCN, Association pour la Défense des Chômeurs de Neuchâtel (sous la dir. de.) (2012). *Chômage : petit recueil de préjugés*. Neuchâtel: Le Locle: ADCN Editions G d'Encre.
- Duttweiler, Daniel, and Bernhard Weber (2010). « La situation des jeunes sur le marché du travail lors de la dernière récession. », dans SECO (sous la dir. de). *La Vie économique. Revue de politique économique*.
- Jahoda, Marie, Paul Felix Lazarsfeld, and Hans Zeisel (2002) [1932]. *Marienthal: The Sociography of an Unemployed Community*. New Brunswick: Transaction Publishers.
- Lorenzini, Jasmine (2013). « Unemployment and Citizenship: Social and Political Participation of Unemployed Youth in Geneva ». Thèse de doctorat: Université de Genève - SES 802 - 2013/05/27
- Lorenzini Jasmine (2015). « Subjective Well-being and Political Participation: A Comparison of Unemployed and Employed Youth ». *Journal of Happiness Studies*. Volume 16, Issue 2, pp 381-404.
- Marquis, Jean-François (2010). *Conditions de travail, chômage et santé : la situation Suisse à la lumière de l'Enquête suisse sur la santé 2007*. Lausanne: Page deux.
- Perret, Virgile, Olivier Giraud, Marc Helbing, and Monica Battaglini (2007). *Les cantons suisses face au chômage : fédéralisme et politiques de l'emploi*. Paris: L'Harmattan.
- Solga, Heike. 2002. « 'Stigmatization by Negative Selection': Explaining Less-Educated People's Decreasing Employment Opportunities ». *European Sociological Review*. Vol18:2, p. 159-78.
- Tabin, Jean-Pierre, Arnaud Frauenfelder, Carola Togni, and Verena Keller (2008). *Temps d'assistance : le gouvernement des pauvres en Suisse romande depuis la fin du XIXe siècle*. Lausanne: Ed. Antipodes.